

ADAPTATION CLIMATIQUE SPÉCIFIQUE AUX ÉVÉNEMENTS SPORTIFS : PHASES ET INDICATEURS

Par **Marie Camille Lavoie**, étudiante au baccalauréat en loisir, culture et tourisme à l'Université du Québec à Trois-Rivières et assistante de recherche à l'Observatoire québécois du loisir (OQL), et **Marie-Eve St-Pierre**, M. Sc., professionnelle de recherche à l'OQL

L'article faisant l'objet de cette fiche synthèse s'intitule *Dead or alive – climate adaptation phases in the event industry : a systematic literature review*.

Les changements climatiques s'intensifient à une vitesse croissante, impactant de manière significative divers secteurs, y compris celui de l'événementiel. Pourtant, peu de travaux ont abordé systématiquement les réponses adaptatives possibles dans ce domaine. L'étude de Griese et coll. (2024) propose une exploration des phases d'adaptation climatique¹ spécifiques aux événements sportifs, tout en identifiant les indicateurs pouvant guider les décisions des acteurs impliqués (organisateurs, autorités publiques, bailleurs de fonds, etc.).

Résultats

La revue systématique de la littérature (83 articles analysés) a permis de dégager cinq phases d'adaptation au climat.

Phase 1 : Aucune adaptation

Dans cette phase, les acteurs impliqués ne réagissent pas aux menaces climatiques, souvent par manque de sensibilisation ou en raison d'une approche attentiste (on attend d'être touché directement avant de réagir). Le climat est perçu comme une variable imprévisible où les changements climatiques sont rares et ne sont donc pas intégrés dans les stratégies. Même conscients des risques, certains restent inactifs en raison de contraintes logistiques.

Phase 2 : Adaptation

Cette étape correspond à une reconnaissance du risque climatique qui se traduit par la mise en œuvre de mesures concrètes comme l'aménagement de zones d'ombre ou la distribution d'eau. L'adaptation est prévue dès la conception de l'événement. L'approche est dite préventive et personnalisée en fonction des vulnérabilités propres à chaque événement. La mise en place de mesures d'adaptation peut favoriser le bien-être (santé physique, mentale, émotionnelle, sociale et globale) des individus participant à l'événement.

Phase 3 : Relocalisation

Quand l'adaptation se montre insuffisante, s'avère trop coûteuse ou risquée, l'événement peut être déplacé dans le temps ou dans l'espace. Cette solution peut avoir des répercussions importantes sur l'organisation logistique et l'achalandage, et même engendrer des pertes économiques. Généralement, les mégaévénements ont une plus grande capacité d'adaptation que les événements communautaires, davantage restreints localement.

Phase 4 : Annulation

Dans certains cas, l'événement doit être annulé pour des motifs de sécurité ou de non-viabilité. La majorité des cas recensés pour cette phase sont des événements d'envergure, mais il est fort possible que des événements plus modestes soient également annulés, bien que ces cas reçoivent peu d'attention médiatique. Si les annulations sont souvent attribuées à des phénomènes météorologiques soudains et imprévisibles, une part croissante résulte désormais de conséquences prolongées du dérèglement climatique. Les conséquences sont multiples : pertes financières, atteinte à la réputation, baisse de fréquentation. Toutefois, dans certains cas, l'annulation peut être perçue comme une fin naturelle ou une occasion de transformation.

Phase 5 : Substitution

Une fois un événement annulé, de nouvelles possibilités peuvent émerger pour combler le vide et sauvegarder les retombées économiques. Cette phase permet de diversifier les propositions événementielles afin de mieux résister aux changements climatiques.



Facteurs d'influence qui déterminent les phases d'adaptation climatique

Les auteurs ont identifié six grands facteurs qui influencent le positionnement d'un événement dans l'une ou l'autre phase :

• **Vulnérabilité climatique.** Certains phénomènes (canicules, tempêtes, sécheresses) exigent des évaluations rigoureuses des risques avant et pendant l'événement. Pour évaluer la sensibilité d'un événement aux conditions climatiques, il est possible d'utiliser certains outils scientifiques et techniques dans le cadre d'une analyse des risques. Toutefois, aucun outil standardisé n'a encore été établi dans le secteur événementiel.

• **Facteurs économiques.** Les événements de grande ampleur génèrent des retombées économiques considérables. Un investissement préalable dans des études de faisabilité permettrait de déterminer avec plus de précision les périodes les plus favorables à la tenue de l'événement.

Évaluation organisationnelle des risques. La capacité d'une organisation à anticiper les risques influence son niveau d'adaptabilité. Ainsi, une organisation ayant une faible tolérance au risque adoptera généralement une approche plus prudente qu'une autre qui compose plus facilement avec les incertitudes. En gestion d'événements, les risques doivent être envisagés selon plusieurs dimensions interconnectées :

▪ **Risques en termes de sûreté et de sécurité**

▪ **Risques financiers** (dépassement de budget, problèmes de trésorerie)

▪ **Risques de réputation** (mauvaise publicité)

▪ **Risques de conformité** (non-respect des conditions d'autorisation)

▪ **Risques de planification** (incapacité du site à être prêt à la date prévue)

▪ **Risques juridiques** (annulation de présence de têtes d'affiche)

▪ **Risques technologiques** (problèmes d'équipements)

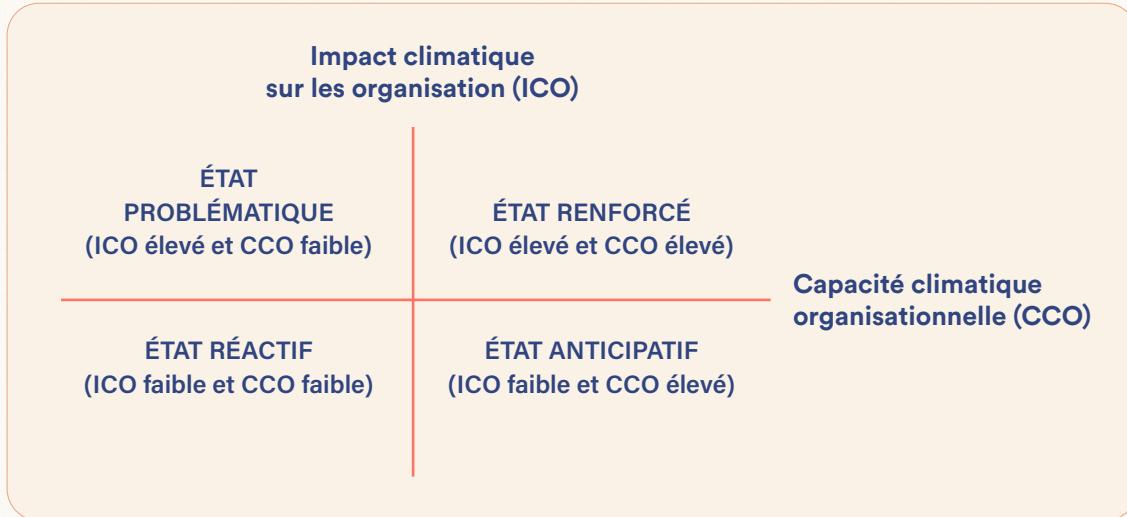
▪ **Risques environnementaux** (intempéries, chaleur extrême)

• **Contexte politique et normatif.** Des politiques basées sur des données concrètes et applicables sont nécessaires pour guider les pratiques sans imposer une réglementation trop stricte susceptible de provoquer l'inaction.

• **Facteurs socioculturels.** Les événements contribuent à la vitalité de la communauté et à la cohésion sociale. Leur annulation peut donc entraîner des pertes symboliques importantes. À l'inverse, elle peut mobiliser des formes de solidarité collective.

• **Capacité climatique de l'événement.** À l'aide du Cadre de vulnérabilité climatique des organisations sportives (CVSO), il est possible de déterminer la capacité climatique organisationnelle (CCO) en fonction de l'impact climatique sur les organisations (ICO). La figure ci-dessous affiche les quatre profils d'organisation.

Figure 1 Cadre bidimensionnel de vulnérabilité climatique des organisations sportives (CVSO)



L'idéal est une faible exposition climatique et une grande capacité d'adaptation, qui correspond à l'état anticipatif.

Médiateurs déterminant l'évaluation des facteurs d'influence

Quatre orientations peuvent influencer la relation entre les facteurs mentionnés et les phases d'adaptation :

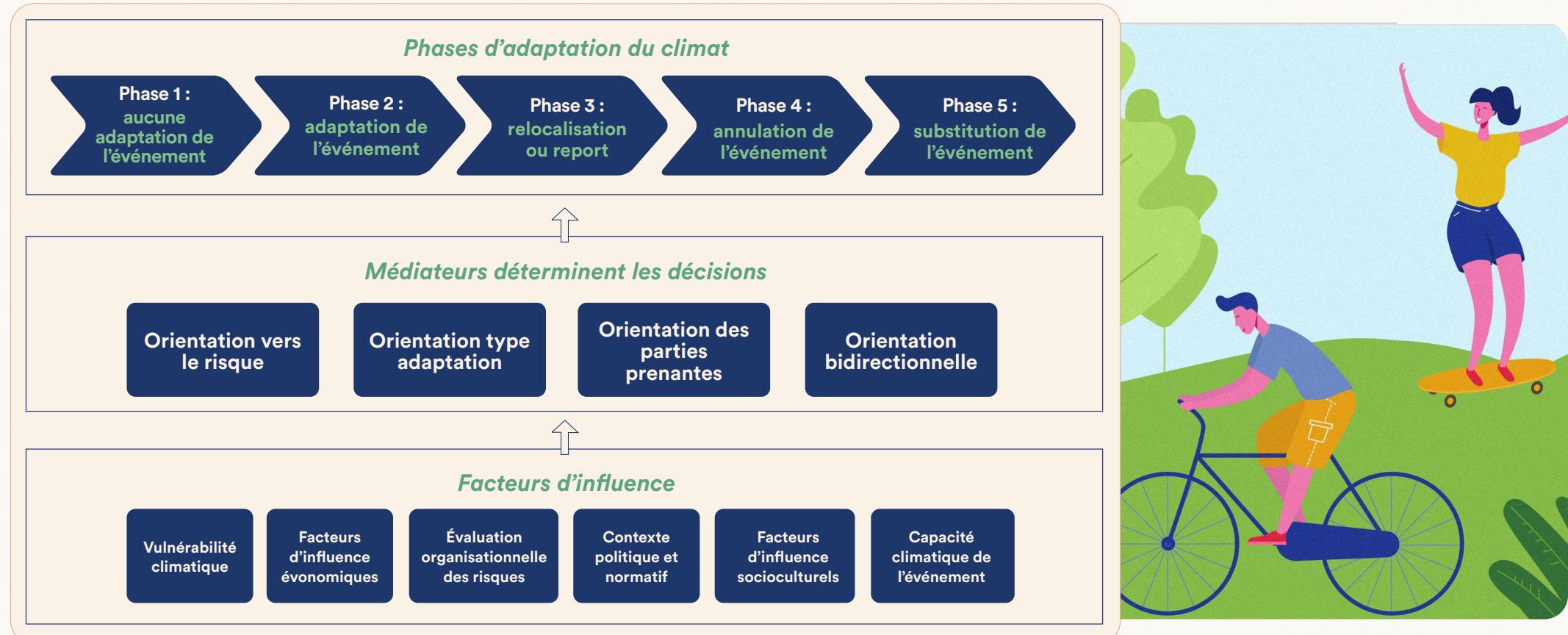
1. **Réduction ou élimination des risques.** Cette approche consiste à anticiper les effets du changement climatique sur les événements en identifiant les risques et en mettant en place des mesures pour les réduire ou les éliminer. Cependant, cette façon de faire met souvent l'accent sur la prévention des dommages au détriment de la recherche de possibilités d'adaptation plus larges.

2. **Perspective d'adaptation.** Une autre façon d'étudier la relation entre les effets des changements climatiques et les réactions possibles consiste à s'intéresser aux différentes formes d'adaptation. Cette méthode invite à explorer comment on peut organiser un événement en tenant compte des conditions climatiques changeantes afin d'en limiter les conséquences négatives.

3. Implication des parties prenantes. Impliquer activement les différents acteurs concernés par l'événement (partenaires, autorités locales, commanditaires, citoyens, etc.) permet de mieux comprendre les enjeux et de proposer des mesures d'adaptation partagées et acceptées. Cette collaboration favorise l'élaboration de solutions plus efficaces et durables, qui tiennent compte des besoins et perceptions de chacun.

4. Orientation bidirectionnelle. Cette perspective reconnaît que les événements ne sont pas seulement affectés par les changements climatiques, mais qu'ils y contribuent également. Une approche bidirectionnelle invite les organisateurs à intégrer à la fois des mesures d'adaptation (réduire les impacts subis) et des actions d'adoucissement (réduire les impacts générés), ce qui donne lieu à des événements plus durables et plus responsables.

Figure 2 Modèle conceptuel de processus d'identification des phases pertinentes d'adaptation au climat



Recommandations et conclusion

Les auteurs recommandent l'adoption de lignes directrices internes bien définies, comprenant des seuils précis pour mettre en place des actions concrètes en réponse aux impacts climatiques. Il est également essentiel d'anticiper les passages d'une phase d'adaptation à une autre, de tenir compte des différents facteurs d'influence dès les premières étapes de la planification et de favoriser une culture organisationnelle ouverte au changement. Par ailleurs, la réalisation d'études complémentaires, notamment quantitatives, permettrait de tester la solidité de la présente recherche et de préciser plus finement les seuils d'intervention proposés. À plus long terme, une telle démarche favoriserait l'harmonisation des stratégies entre les divers acteurs du milieu événementiel, tout en renforçant leur capacité à faire face aux défis climatiques à venir.

Référence complète de l'article

Griese, K. M., Werner, K., & Dresing, M. (2024). *Dead or alive – climate adaptation phases in the event industry: a systematic literature review*. *Journal of Policy Research in Tourism, Leisure and Events*, 1–23.

Note de bas de page

1- L'adaptation climatique se définit comme un processus visant à anticiper les effets négatifs du climat, tout en saisissant l'opportunité d'assurer un nouvel équilibre, qu'il soit écologique, social ou économique.